

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 23 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-trois février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bélâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur LAROCHE Laurent Maire de Bélâbre

Présents : Laurent LAROCHE, Maire, Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Sandra DUBOS, Paul JEANNEAU, Stéphane LEONARD, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Vincent MANTEAU, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Jean-Marc POUGET.

Absent : Florian CHIRON.

Secrétaires de séance : Laurence BARITAUD, Annie BRULON.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu d'activité 2014 CDC MOVA
- SDEI « Compétence Urbanisme »
- Présentation du diagnostic partagé de la Poste
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20 H et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du Conseil du 19 janvier 2015.

### COURRIERS DIVERS

Avant de procéder à l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait part au conseil de la réception de 2 courriers :

- Remerciement de Mireille ROCHER pour l'envoi des fleurs lors des obsèques de son père.
- Remerciement également des enfants de CM1/CM2 , sous forme de carte, à l'occasion de leur classe de neige.

### RAPPORT D'ACTIVITE 2014 CDC MOVA

Renégociation des charges transférées avec la participation des maires du Canton et du Conseiller Général.

Possibilité d'organisation d'un fond de concours pour aider les communes en difficultés financières (ex : TILLY).

Rappel :

- des compétences d'intérêt communautaire,
- de la composition du bureau
- des objectifs de la CDC MOVA,
- de sa structure administrative,
- de son activité,
- des travaux en cours et à réaliser ainsi que leur coût.
- de la présentation du budget :

#### Budget principal

Section fonctionnement	
DEPENSES	2 114 378.55 €
RECETTES	3 339 556.83 €
Section investissement	
DEPENSES	626 908.63 €
RECETTES	1 790 174.27 €

Ce rapport a été approuvé par 13 voix pour et 1 abstention.

## **SDEI**

Le SDEI souhaitant « récupérer » les dossiers relatifs à l'urbanisme , les articles 6 et 9 des statuts doivent être modifiés .

Délibération approuvée.

## **PRESENTATION DU DIAGNOSTIC PARTAGE DE LA POSTE**

Suzanne MARCHAND fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 18 février avec la direction de La Poste.

La Poste souhaite garder le bureau tel qu'il est en y adjoignant une « Maison de services au public », sous forme de permanences dans le bureau de La Poste avec les différents opérateurs (CAF, Impôts, SECU, SNCF, etc....).

Le coût de cette opération, pour la Poste, serait de 32.000 € financé de la manière suivante :

50 % par les collectivités territoriales, 25 % par l'Etat et 25 % par les opérateurs.

Le salarié actuel conserverait son emploi. En contrepartie la commune ne percevrait plus le loyer annuel qui est de 5.200 € tout en restant propriétaire des locaux et se positionnerait comme commune pilote dans cette opération.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **COMMISSION FINANCES**

#### **SNI (Société Nationale et Immobilière)**

La réunion a eu lieu le 18 février avec M. QUILBEUF, représentant de la SNI (filiale de la Caisse Des Dépôts et Consignations) .

Il nous a proposé de prendre en charge la réalisation des travaux de la Mairie, plus ancien hospice communal, en contrepartie d'un bail emphytéotique (loyer annuel, non estimé encore, qui comprend le remboursement du prêt ainsi que les frais de maintenance). Ce loyer s'étalerait sur 30 voir 40 ans et n'entrerait pas dans les dépenses d'investissement. Toutes subventions accordées à la commune viendraient en diminution du coût global de l'opération.

Un technicien doit venir visiter les bâtiments courant mars pour diagnostic, et mi-avril, une première proposition de l'annuité sera faite.

#### **Etude des demandes de subventions 2015**

Lors d'une réunion, le 11 février, les membres de la Commission ont statué sur les différentes demandes de subventions avec un avis favorable à 99 %.

### **COMMISSION COMMUNICATION**

Vincent MANTEAU rappelle que la Feuille de Bélâbre, qui doit sortir début mai, est en préparation et qu'il est demandé aux Associations de fournir leur article avant le 1<sup>er</sup> avril. Un devis pour l'augmentation de plusieurs pages (4 à 6) est demandé à l'imprimeur.

## **ENVIRONNEMENT**

Jacques MARTINAUD informe le conseil municipal de la décision du groupe de travail, soit : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les sacs poubelle seront mis à la disposition des concitoyens à la Mairie et non plus distribués, ceci permettant un gain de temps pour les employés de la Mairie.

La Gendarmerie a donné son accord pour l'acquisition d'un composteur. Pour le foyer-logements, c'est en cours.

Au mois de mai, une réunion publique se tiendra pour présenter le projet du Syndicat (SYNCTOM), concernant la distribution de poules afin d'éliminer les déchets ménagers. Une proposition, soit de vente, soit de fabrication de poulaillers à partir de palettes de récupération sera également évoquée.

Une réunion entre l'ARS (Service de Santé) et la Sous-Préfète a eu lieu concernant le Plan d'eau

Une réunion, pour pallier aux crues de l'Anglin, s'est tenue entre les riverains, le président de l'association des pêcheurs et les représentants de la commune. Une cellule a ainsi été créée afin de suivre et réguler le débit de la rivière.

## **AUTRES SUJETS**

Suzanne MARCHAND informe :

- du bon fonctionnement du « Relais Assistante Maternelle » qui se déroule à la Salle des Fêtes,.
- de la fin du recensement.

Alain NEVIERE informe qu'une réponse a été faite aux campeurs mécontents suite à leur courrier de l'été dernier.

Laurent LAROCHE indique que la société sportive a déposé un dossier pour la création d'un club-house au stade, dans le cadre de la coupe d'Europe 2016, des subventions leur seraient allouées.

.Une demande du maire de Dissay (Vienne) est parvenue à la mairie pour loger, la nuit du 28 juillet, dix marcheurs (itinéraire reliant Dissay à l'Italie). Une proposition est faite en se servant des tentes de Pomme d'Api installées au stade à cette époque.

Le conseil a approuvé à l'unanimité la création d'un emplacement pour véhicule devant la pharmacie de Madame SEILLER.

Demande par l'amicale bouliste d'un agrandissement de leur terrain situé Square Jean Moulin.

Vincent Manteau relate le bilan positif de l'association sportive du Golf des Rosiers malgré une météo peu favorable.

Le Syndicat du Golf des Rosiers étudie la possibilité d'acheter un tracteur tondeuse (9.000 €), l'embauche d'un employé en partenariat avec l'Epineau . Une nouvelle commune, Douadic, souhaite adhérer, Ciron et Ingrandes restent indécises.

Paul JEANNEAU informe qu'un devis a été établi pour l'achat d'un chargeur (9.000 € TTC)

La séance est levée à 23 H.

**Prochaine séance du conseil : le 30 mars à 20 H.**